

# Conditions générales du Chèque Club Echirolles

## Article 1 : Objets

Les présentes Conditions Générales encadrent juridiquement l'utilisation du dispositif « Chèque Club » mis en place par Objectif Sport Echirolles en partenariat avec la ville d'Echirolles.

L'utilisation du Chèque Club doit être précédée de l'acceptation de ces conditions générales.

L'accès au service du dispositif Chèque Club signifie l'acceptation des présentes conditions générales.

## Article 2 : Nature du Chèque Club

Le chèque club ne donne pas le droit automatiquement à une place en club.

Une fois la demande de Chèque Club effectuée, seule l'association sportive a la possibilité de valider définitivement la réduction après vérification de l'éligibilité du bénéficiaire et suivant ses places disponibles.

Le nombre de chèques édité est fixé au nombre de **1 875**.

Le Chèque Club est une aide **cumulable** avec tous les dispositifs d'aides à la licenciation sportive existant, sous réserve des conditions d'éligibilités de ces derniers.

## Article 3 : Validité du Chèque Club

Le Chèque Club est valable seulement auprès des associations sportives partenaires au dispositif, dont la liste figure dans le formulaire de demande et le site internet <http://sport-echirolles.com/>.

Un seul et unique chèque est valable par bénéficiaire.

Le Chèque Club est utilisable une seule fois, dans une seule et unique association sportive partenaire au dispositif.

La durée de validité du Chèque Club est de **21 jours** à compter de son d'émission. Après ce délai, le bénéficiaire sera obligé d'effectuer une nouvelle demande.

## Article 4 : Conditions d'éligibilités

Afin de pouvoir bénéficier du dispositif Chèque Club, le bénéficiaire doit résider sur la commune d'Echirolles, et se situer dans l'une des trois catégories suivantes :

- Âgé(e) entre **6 et 18 ans**, issus de familles possédant un quotient familial inférieur à **1 852**.
- **Étudiant**
- Bénéficiaire de **l'AAH**

## Article 5 : Données personnelles

Pour bénéficier du Chèque Club, la collecte des informations au moment de remplir le formulaire de demande est **nécessaire et obligatoire**.

Les informations recueillies dans le formulaire de demande de Chèque Club sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Objectif Sport Echirolles** à des fins **uniquement statistiques**.

Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : **Objectif Sport Echirolles**.

## Article 6 : Engagement du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à effectuer **une seule demande** de chèque en son nom.

Le bénéficiaire s'engage à utiliser son chèque dans une seule et unique association sportive partenaire.

Le bénéficiaire s'engage à **respecter les conditions d'éligibilités** du dispositif Chèque Club.